Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Protection d'un support culturel à destination des publics

Par Gabyl

Bonjour,

Je suis l'inventeur d'un nouveau support de communication, permettant la diffusion de visuels et d'informations culturelles à destination des publics via les offices de tourisme par exempl
Le support en question n'étant qu'un véhicule de diffusion des savoirs et biens patrimoniaux du territoire Français ne m'appartenant pas...
Serait-il possible de le protéger au titre du droit d'auteur
svp et si oui comm sent?
Sachant qu'un br
evet ne serait pas recevable dans le sens où ce support est un assemblage d'existants.
En vous remerciant.